



POLYNÉSIE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA CULTURE

Fiche de poste n°04/2025_BR

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Fiche de poste N°: 04/2025_BR	Poste : Enseignant en BRIGADE DE REMPLACEMENT (BR)
Descriptif et contexte du poste	La Brigade de Remplacement est constituée d'enseignants PE amenés à remplacer un PE absent (sur une courte ou longue durée). L'enseignant de la BR peut intervenir à tous niveaux d'enseignement, dans l'ensemble des écoles maternelles, primaires et élémentaires de Polynésie française.
Qualifications, connaissances et compétences requises	Qualifications : être professeur des écoles ou instituteur du CEAPF. Connaissances : la connaissance de l'ensemble des programmes d'enseignement actualisés pour l'ensemble des cycles est incontournable. Compétences requises : grande disponibilité et engagement. Bonne condition physique. Une compétence particulière porte sur l'adaptation à toute situation nouvelle ; des qualités de communication, une capacité à l'autonomie sont des atouts pour ce type de poste.
Missions	Assurer le remplacement de l'enseignant, dans l'ensemble des cycles d'enseignement, dans l'ensemble des écoles de Polynésie française.
Affectation/rattachement administratif	Rattachement administratif au Département de l'Action Pédagogique et Educative (DAPE).
Modalités d'intervention	Possibilité d'intervention dans tous les cycles, y compris les dispositifs expérimentaux. La durée des remplacements est liée à la durée de l'absence. Cette durée est précisée dans la mission de remplacement, quand cette durée est connue. Avantages : indemnités de remplacement conformes à la réglementation en vigueur en PF.
Modalités de recrutement et dépôt des candidatures	> Les candidats doivent constituer et transmettre un dossier de candidature comprenant : - Fiche de candidature portant l'avis du supérieur hiérarchique. - Curriculum vitae. - Lettre de motivation. Le dossier complet doit être adressé par la voie hiérarchique, doublée d'un envoi direct au bureau des ressources humaines du 1er degré (BRH1) : brh1@education.pf > Les candidats seront convoqués pour un entretien (25') avec les membres de la commission présidée par le Directeur général de l'éducation et des enseignements ou son représentant et d'un IEN. Les candidats des îles passeront l'entretien via TEAMS. > L'entretien se déroulera en deux temps : - exposé des motivations du candidat (5') ; - questionnement de la commission (20') <u>Date limite de dépôt des demandes : le mercredi 20 novembre 2024 avant midi</u> <u>Date et lieu des entretiens : du 25 novembre au 3 décembre 2024 à la DGEE (site de Tuterai Tane)</u>